

L'ESPRIT VILLAGE

magazine

LE MAGAZINE DE LA COMMUNE DE SANGUINET // n° 1 // HIVER 2024



DOSSIER

**DÉMOCRATIE
PARTICIPATIVE**

ÉDUCATION-JEUNESSE
Élection CMJ
P.8

ÉLECTIONS
Élections européennes
P.10

ENVIRONNEMENT
Biodéchets - De nouveaux
gestes à adopter !
P.11

SANGUINET
l'esprit village



8



15



10



10



11

AU SOMMAIRE

P 4 ET 5 LE RETOUR SUR... EN IMAGES

P 6 À 8 LE DOSSIER

Interview de Grégoire Cazcarra sur la démocratie participative : Conseil Municipal des Jeunes, budget participatif, enquête de satisfaction

P 9 À 11 LES ACTUALITÉS

Un lac sous surveillance, Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, Élections européennes, Devenir assistante maternelle, pourquoi pas vous ? Bienvenue à la Résidence de Lillot, Biodéchets, de nouveaux gestes à adopter, Aménagement d'une cuisine centrale, Approbation de la modification de droit commun n°1 du PLU, 3ème édition de la journée des Séniors, Inscription scolaire

P 12 L'HISTOIRE

Sanguinet, son lac, son musée
Les fouilles subaquatiques dans le lac de Sanguinet

P 13 LES TRIBUNES

Tribune de la majorité et de la minorité

P 14 À 15 L'AGENDA

Programme février, mars et avril 2024

P 15 L'ACTU ÉCO & ASSO

Nouvelle activité, nouvelle association



6



10



+ D'ACTUALITÉS

sur www.ville-sanguinet.fr
sur la page Facebook
@Ville de Sanguinet
sur l'application
IntraMuros Sanguinet



Magazine non reçu !

Si vous ne recevez pas régulièrement le magazine municipal, nous vous serions reconnaissants de nous le faire savoir afin d'en informer notre prestataire de distribution. Vous pouvez nous contacter au 05 58 82 11 96 ou par mail : communication@sanguinet.fr

SANGUINET l'esprit village



Le mot du Maire



La démocratie locale, à Sanguinet, c'est concret !

Au seuil de cette nouvelle année, notre engagement, amorcé en 2014, demeure constant. Pour Sanguinet, l'année 2024 sera une nouvelle année de réalisations importantes et structurantes pour son territoire et ses habitants.

Quelques exemples : cette année verra la mise en œuvre du premier budget participatif de notre commune, grâce auquel les Sanguinétois pourront proposer des idées et des projets à réaliser. Comment cela va fonctionner ? Le principe est simple et transparent : entre février et avril vous pourrez proposer un ou plusieurs projets pour la commune, puis entre mi-mai et mi-juillet, après l'instruction de la faisabilité des projets par les services de la commune, les Sanguinétois pourront voter pour leur projet préféré. La municipalité s'engage à mettre en œuvre, sous deux ans, les projets citoyens les plus populaires, jusqu'à 30 000 euros en 2024. Pour participer, un formulaire sera bientôt disponible à l'accueil de la mairie, à la médiathèque ou en ligne sur le portail de la mairie.

Aussi, cette année marquera le lancement des grands travaux relatifs à l'opération Cœur de village II qui représente la construction d'une nouvelle école et la construction d'un équipement « tiers-lieu » au sein duquel nous aurons une nouvelle médiathèque, l'Office de tourisme, un amphithéâtre et des espaces destinés à la formation, à la vie associative, à l'information et à l'entraide. Le nouveau centre culturel sera ainsi un espace de découvertes, de connaissances et de promotion du livre et du numérique. Il sera également un lieu d'actions, de médiations, d'ateliers, de spectacles et d'immersions dans de nouveaux univers, ouvrant grand les portes de l'imaginaire !

Dans cet esprit citoyen, je tiens à saluer nos dix nouveaux élus du Conseil municipal des jeunes qui se réunira le 14 février prochain pour élire le ou la Maire junior de Sanguinet. Une fois le Conseil installé, nos jeunes élus devront travailler notamment en matière d'environnement et projets pour la jeunesse. Naturellement, ils seront associés à la vie de la commune, aux côtés de la municipalité.

Sanguinet au cœur battant ne cesse de se projeter, d'innover, d'apporter des solutions et de rendre service à ses habitants tout en préservant le cadre privilégié de vie qui est aussi celui de l'environnement, des solidarités et des projets d'avenir. Pour le constater, je vous donne rendez-vous tout au long des mois à venir.

Fabien Lainé

Maire de Sanguinet
Vice-président de la
CDC des Grands Lacs
Député suppléant



◀ SI LE FESTIVAL DE JAZZ 2023 M'ÉTAIT CONTÉ...

Tout a commencé dès le mois de juin avec le Tremplin Jazz, un concours organisé au Pub Mira à la Teste qui a permis au groupe Aimie de se sélectionner (1).

Au début du mois de juillet, la soirée organisée par l'association Jazz Animation et couplée à la projection du film « Billie Holiday » a eu un franc succès et les bénévoles de l'association nous ont fait découvrir un peu de l'Alsace avec la dégustation de « tarte flambée » (2).

Le festival, hors les murs, c'était aussi la soirée au camping Le Langeot animée par le groupe Duo Atlantico qui a réuni 150 convives, la déambulation des Crocheteurs pendant le marché nocturne sur la place du marché (3) et le concert des Voix de Losa à l'église qui a ravi plus d'une centaine de spectateurs (4). Cette édition 2023 a battu les records de fréquentation. En effet le jeudi près de 800 personnes sont venues écouter l'Atelier Musical de Sanguinet, Diftong Zoo et Doozy. Le vendredi, les artistes présents (Pagaille, Franck et Damien, Soul Kitchen et Natural Woman Band) ont pu ravir près de 1 100 festivaliers. Mais c'est le samedi soir, avec la présence de Ben l'Oncle Soul (5) précédé d'Aimie, de Ronan One Man Band et d'Awék, que le Festival Jazz in Sanguinet a rayonné et enchanté 2 100 amoureux de la musique.

Un grand MERCI à toutes les personnes ayant participé à la réussite de cette très belle édition.

Les bénévoles de Jazz Animation, l'Office de Tourisme des Grands Lacs et la commune de Sanguinet s'affairent déjà sur la version 2024.



▲ OCTOBRE ROSE

La grande journée d'actions et de dons contre les cancers hormonaux du sein et de la prostate, organisée le 22 octobre 2023, a permis à l'association " les Roses d'octobre " la remise d'un chèque d'un montant de 8 000 € à l'institut Bergonié.



▲ DÎNER SPECTACLE MEXICAIN

Avec ses spécialités mexicaines, le dîner spectacle organisé par le comité de jumelage Land'Asturias, le 11 novembre 2023, a connu un franc succès !



LA MAGIE DE NOËL

L'Association des Parents d'Élèves et son marché de Noël (1), les musiciens et choristes de l'Atelier Musical de Sanguinet (2), du comité de jumelage de Neyland (3) et de la chorale "Les Loriots" (4) ont largement contribué à la magie des fêtes de fin d'année.

AU THÉÂTRE CE SOIR !

Les associations TAPAGES et ODYSKA (anciennement CRABB) ont animé nos soirées grâce à une programmation aussi riche que variée : " Au boulot " de la Cie Contrechamp (1) et " Intoussable " avec Maxime Sendré (2). Une fin d'année avec éclats de rire à profusion. Les zygomatiques en ont pris un sacré coup pour le plus grand plaisir des spectateurs !



EN IMAGES...



SOIRÉE AMBIANCE PUB IN SANGUINET

Un bon moment d'ambiance pub gallois, le 18 novembre dernier, à l'occasion de la soirée organisée par le comité de jumelage de Neyland



TÉLÉTHON

Donateurs, bénévoles, associations, commerçants et élus se sont une nouvelle fois mobilisés pour le Téléthon qui a permis de reverser 6 524 € à l'AFM.



EXPOSITION " LES SANGUINÉTOIS ET LEURS AMIS "

La 5ème édition de l'exposition organisée par Land'Artistique en a mis plein les yeux au public qui s'est déplacé nombreux, les 18 et 19 novembre 2023.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Grégoire Cazcarra, Conseiller municipal en charge de la démocratie participative, nous a accordé une interview à l'occasion du lancement du budget participatif et de l'élection du Conseil Municipal des jeunes.

On entend de plus en plus parler de « démocratie participative ». À quoi ça sert ?

GC : Nous faisons tous le même constat, chaque dimanche soir d'élection : l'abstention continue de progresser, scrutin après scrutin, et de nombreux citoyens, notamment parmi les plus jeunes, se détournent des urnes, voire se désintéressent du débat politique.

C'est là qu'intervient la démocratie participative ! Ce n'est pas une solution miracle mais une méthode et des outils pour mieux associer tous les citoyens, quels que soient leurs parcours ou leurs idées politiques, à la vie civique. En France, nous aimons le débat ! Nous débattons en famille, avec nos amis et nos collègues. Mais peu de démarches existent pour nous permettre d'exprimer nos idées et surtout de les transformer en réalisations concrètes.

Et à Sanguinet, on en est où ?

GC : À Sanguinet, c'est le virage que nous avons emprunté dès 2014 autour de Fabien Lainé avec la mise en place du Café des élus qui nous permet, élus et habitants, d'échanger régulièrement, en toute franchise, sur la vie de la commune et les projets en cours.

Nous avons également mis en œuvre plusieurs outils pour mieux faire connaître l'action de la municipalité et les actualités de notre commune, notamment la création d'une newsletter et la refonte de notre site internet. Dans les mois et années à venir, allons plus loin ! Parce que Sanguinet est notre avenir commun, écrivons-le tous ensemble !

Concrètement, quels projets vont voir le jour ?

GC : Pour commencer, nous mettons en place dès à présent notre premier « budget participatif » qui va permettre à chaque Sanguinétois de proposer, puis de choisir et de réaliser des projets d'intérêt général pour notre commune, jusqu'à 30 000 euros en 2024. C'était un engagement de campagne en 2020, nous le tenons !

Autre bonne nouvelle : un nouveau Conseil municipal des jeunes vient d'être élu et va permettre à nos futurs citoyens Sanguinétois de s'impliquer concrètement dans la vie de notre commune.

D'autres projets sont en préparation pour poursuivre notre pari d'une gouvernance fondée sur le dialogue, la proximité et la participation citoyenne. Ensemble, faisons vivre à Sanguinet une démocratie du quotidien !



Grégoire Cazcarra

Chef de cabinet du ministre du Budget - comptes publics, ancien directeur de cabinet adjoint d'Olivier Véran. Créateur de l'application « Elyze », téléchargée par 3 millions de Français pendant l'élection présidentielle de 2022, fondateur de l'association « Les Engagés ! », et auteur d'essais sur la démocratie : « Génération Engagée » (VA Editions, 2021) et « Aux Urnes ! » (Flammarion, 2022)

Budget participatif

Sanguinet lance son 1er budget participatif. Vous avez des idées et des propositions pour Sanguinet ? Grâce au budget participatif, vous allez pouvoir leur donner vie !

Le budget participatif, c'est une démarche de démocratie directe qui permet à chaque habitant de proposer, puis de choisir des projets d'intérêt général pour la commune, et enfin de les réaliser grâce à une enveloppe dédiée sur le budget d'investissement de la commune.

En donnant aux habitants un pouvoir décisionnel, et non plus seulement consultatif, sur des projets d'envergure, Sanguinet franchit un nouveau palier dans son ambition de multiplier, et systématiser, les démarches encourageant la participation citoyenne.

En 2024, la municipalité dédie 30 000 euros à la mise en œuvre des projets citoyens ! Mais concrètement, comment ça marche ?



Qui peut déposer un projet ?

Toute personne habitant la Commune de Sanguinet sans condition d'âge ou de nationalité peut soumettre un ou plusieurs projets. Les projets peuvent être déposés de manière individuelle ou collective (collectifs de citoyens, groupes d'habitants, associations, etc).

Quels types de projet ?

Les projets doivent présenter un intérêt général à visée collective sur les thématiques suivantes : cadre de vie, environnement, mobilité, culture, loisirs, éducation et jeunesse, sport, solidarité et cohésion sociale, économie et numérique.



Des projets soumis au vote des habitants

Les projets retenus seront soumis au vote des habitants sur une plateforme en ligne (ou en format papier à l'accueil de la mairie).

Comment déposer votre projet ?

Les projets peuvent être déposés sous forme numérique sur le site internet de la ville, ou en récupérant un formulaire papier disponible à l'accueil de la mairie et/ou de la médiathèque.

LES GRANDES ÉTAPES

DU 19/02 AU 15/04	DU 16/04 AU 15/05	DU 16/05 AU 15/07	7 SEPTEMBRE
<p>1ÈRE ÉTAPE</p> <p>Dépôt des projets</p> <p>Je propose mon projet, en remplissant un formulaire rapide, accessible à l'entrée de la mairie et de la médiathèque OU directement en ligne sur le site internet de la commune : ville-sanguinet.fr</p>	<p>2ÈME ÉTAPE</p> <p>Étude du projet</p> <p>Les services de la commune prennent contact avec moi pour préciser mon projet et instruire sa faisabilité (technique, juridique, financière)</p>	<p>3ÈME ÉTAPE</p> <p>Campagne de vote</p> <p>Tous les Sanguinétois pourront voter, en mairie ou via un formulaire en ligne, pour leur projet préféré !</p> 	<p>4ÈME ÉTAPE</p> <p>Annonce des lauréats</p> <p>Les projets lauréats seront annoncés le 7 septembre à l'occasion des fêtes du Lac. La commune s'engage à mettre en œuvre, en 2 ans maximum, les projets citoyens les plus populaires, jusqu'à 30 000 euros !</p> 

ÉDUCATION-JEUNESSE

Conseil municipal des jeunes (CMJ)

Mercredi 24 janvier 2024, les élèves Sanguinétois scolarisés en classes de CM2, au collège et au lycée, se sont rendus dans la salle du conseil municipal afin d'élire leurs représentants au Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Ils ont ainsi eu l'opportunité de voter dans les isolements afin d'élire les 10 porte-paroles qui endosseront ce rôle pour deux ans.



De gauche à droite, Fabien Lainé, Maire de Sanguinet, Aurore Lecutiez, responsable de l'espace Jeunes, Christian Viudès, conseiller délégué, Murielle Richard, conseillère municipale, Valentin Galvan, animateur, Kim Soler, Méline Brunet, Elena Gloubokii, conseillères municipales des jeunes, Marinette Deguilhem, conseillère municipale, Sabine Brunet, conseillère déléguée, Chantal Lalanne, conseillère municipale et Sébastien Dufau, adjoint au Maire.

" Pas besoin d'être adulte pour s'intéresser à sa ville ! Les enfants aussi peuvent donner leur avis et ils ont de très bonnes idées ! "

Le Conseil municipal des jeunes doit permettre aux enfants un apprentissage de la citoyenneté adapté à leur âge qui passe notamment par la familiarisation avec les processus démocratiques (le vote, le débat contradictoire, les élections, l'intérêt général face aux intérêts particuliers, ...) mais aussi par une gestion de projets, par les enfants eux-mêmes, accompagnés par l'ensemble de la communauté éducative. A l'image d'un Conseil municipal d'adultes, les jeunes élus devront réfléchir, décider puis exécuter et mener à bien des actions dans l'intérêt de toute la population, devenant ainsi des acteurs à part entière de la vie de la Commune.

Encadrés par Valentin Galvan, animateur, avec le soutien d'Aurore Lecutiez, responsable de l'espace Jeunes, les conseillers municipaux pourront s'exprimer, agir sur des domaines tels que : environnement, citoyenneté et solidarité, sport et santé... Ils seront également appelés à être présents lors des commémorations officielles.

Les jeunes élus travailleront au sein de

commissions thématiques et d'une instance délibérante se réunissant au moins une fois par trimestre.

Le Conseil municipal des jeunes pourra disposer d'un budget de fonctionnement défini par le Conseil municipal.

Résultats des élections

Voici la liste des 10 conseillers municipaux élus le 24 janvier 2024 : Félicitations à eux et bienvenue dans cette nouvelle aventure citoyenne !

- Hadrien Vivier
- Brunet Méline
- Kerveillant Nolan
- Laugier Justin
- Gloubokii Elena
- Bardes Paul
- Tay Paul
- Soler Kim
- Allus Ruben
- Navarro Milo

À l'heure où nous publions le magazine, la première réunion du CMJ, programmée le 14 février, aura élu son maire et son adjoint.

PARTICIPATION CITOYENNE

ENQUÊTE DE SATISFACTION

Au téléphone, à l'accueil mairie... Comment êtes-vous reçus lors de vos démarches ou questions ? Donner votre avis peut nous aider à améliorer nos services...

La Commune s'est engagée dans une démarche qualité pour assurer un service " ACCUEIL " répondant aux attentes des habitants. Afin de connaître votre avis, la municipalité mène, du 5 février au 16 mars 2024, une enquête de satisfaction, anonyme et confidentielle afin de connaître vos impressions. Les réponses collectées nous permettront d'offrir des services en progrès permanents. Merci par avance pour votre aide !

Pour donner votre avis, rien de plus simple ! Il suffit de remplir le questionnaire en version papier qui vous sera remis en mairie par les agents d'accueil et de le déposer dans l'urne mise en place à cet effet ou de donner votre avis directement sur le site internet de la commune : ville-sanguinet.fr.

LES ACTUALITÉS

INTEMPÉRIES

Un lac sous surveillance

La forte pluviométrie que nous avons connue ces dernières semaines a entraîné dès le 9 novembre 2023 une vigilance sur le niveau du lac. La côte fixée par arrêté préfectoral à 20,94 NGF était dépassée et s'approchait de la côte de vigilance crue déterminée à 21,10 NGF. Cette côte a été atteinte le 7 décembre pour ne redescendre progressivement qu'à partir de début janvier sans repasser pour autant en dessous du seuil d'alerte. Ces niveaux ont pour conséquence une infiltration des eaux superficielles difficile. Dans les fossés, l'eau reste et s'écoule très lentement. Cela signifie que le sol et les nappes affleurantes sont en cours de saturation. Revient alors la question récurrente de l'évacuation des eaux pluviales et de la gestion du niveau du lac.



LA GESTION DES NIVEAUX D'EAU ET LES LIMITES DES OUVRAGES HYDRAULIQUES EN PÉRIODE DE CRUE

Le lac de Cazaux-Sanguinet dispose de deux exutoires :

- le premier, au nord, permet un écoulement des eaux vers le bassin d'Arcachon via le canal de Landes ;
- le second, au sud, part en cascade, vers son exutoire naturel, le courant de Mimizan. Cet ensemble lacustre interdépendant est soumis à un marnage naturel (hautes eaux en hiver et niveaux d'étiage en été). La gestion des niveaux d'eau est possible grâce à l'existence d'ouvrages hydrauliques (écluses) en période de basses et moyennes eaux pour le maintien

de certains usages (navigation, baignade, pêche...). En revanche, en période de hautes eaux, les ouvrages ne sont pas dimensionnés pour réguler les crues, ceux-ci fonctionnent rapidement en régime noyé.

La gestion et l'entretien des ouvrages régulateurs incombent à la Communauté de Communes des Grands Lacs. La capacité maximale de vidange des ouvrages dépend directement de la capacité d'écoulement des canaux ou rivières se situant en aval de ces premiers.

ÉDUCATION

Contrat Local d'Accompagnement à la scolarité (CLAS)

La commune a mis en place un dispositif visant à offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour leur réussite scolaire.

Ce dispositif a un double objectif :

- le développement d'actions favorisant l'ouverture culturelle et la mobilisation de compétences transversales essentielles à la réussite et l'épanouissement des enfants, en particulier au niveau de leur parcours scolaire ;
- l'accompagnement des parents pour les soutenir dans l'éducation de leurs enfants, pour qu'ils aient un lien privilégié avec l'école, dans l'intérêt de leur enfant.



Ces actions, qui ont lieu en dehors des temps de l'école s'adressent aux enfants pour lesquels un besoin a été repéré en concertation avec les établissements scolaires. Concrètement, une équipe de deux encadrants prend en charge, depuis la rentrée des vacances d'automne 2023, un collectif de onze enfants scolarisés en cycle 2 (CP, CE1 ou CE2), sur un temps d'accueil de 2 heures par semaine, durant 28 semaines.

La Caisse d'allocations familiales des Landes participe au financement de ce dispositif à hauteur d'environ 80%.

RÉSEAUX

Entretien des entrées charretières



L'entrée charretière est le lien entre la voie publique et un terrain privé, aménagée pour permettre le passage des voitures. Si l'entrée charretière surplombe un fossé, l'entretien de la buse incombe au propriétaire du terrain privé qui doit la maintenir en bon état afin de ne pas nuire au bon écoulement des eaux pluviales.

Rappel : tous travaux de busage d'un fossé est soumis à demande d'autorisation de travaux auprès de la mairie.



ÉLECTIONS

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

9 JUIN 2024

Les élections européennes se dérouleront en France, le dimanche 9 juin.

**Vote par procuration :
une démarche entièrement
dématérialisée**

Suite à un décret paru le 29 décembre dernier, pour ces élections européennes, l'État va pour la première fois tester une procédure de demande de procuration entièrement dématérialisée.

“ Vous avez jusqu'au 3 mai 2024 pour vous inscrire sur les listes électorales en mairie (ou mercredi 1er mai 2024 en cas d'inscription en ligne) ”

Un électeur qui voudra établir une procuration devra se rendre sur le site <https://www.maprocuration.gouv.fr> et y faire sa demande. Avec cette nouvelle procédure, plus besoin de se rendre en gendarmerie, l'électeur pourra la valider lui-même s'il peut justifier de son identité en ligne « à l'aide d'un moyen d'identification électronique fiable et certifié ». Pour ce qui est de l'identification électronique fiable, le décret ne donne pas encore de précision, mais il pourra s'agir, par exemple, de l'identité numérique de la Poste ou du dispositif « France identité ». Néanmoins, il sera toujours possible d'établir une procuration classique en gendarmerie.

Nous communiquerons sur ce sujet dès que nous en saurons un peu plus.

PETITE ENFANCE

**Devenir assistante maternelle,
pourquoi pas vous ?**

Le samedi 09 décembre 2023, les Relais Petite Enfance de Sanguinet, Parentis en Born et Biscarrosse ont organisé la 2ème édition du « Forum du métier d'assistant(e) maternel(le) »
L'objectif étant de promouvoir et valoriser ces professionnel(le)s qui accompagnent les enfants dans toutes les étapes du quotidien (développement psychomoteur, éveil, jeux, alimentation...) avec comme priorité absolue la sécurité et le bien-être des enfants. Ce métier requiert un grand sens des responsabilités, des aptitudes éducatives ainsi que des capacités d'adaptation.

i + d'infos

Assistant(e) maternel(le) pourquoi pas vous ?

Contact : Cathy Jozefowicz (Responsable du Relais Petite Enfance) au 07 77 08 32 60



SÉNIORS

Bienvenue à la Résidence de Lillot



La résidence de Lillot est un établissement accueillant des personnes âgées autonomes géré par le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Sanguinet. C'est une résidence à vocation sociale, avec des tarifs accessibles à tous et donnant droit aux allocations pour le logement.

L'objectif de la résidence de Lillot est de maintenir l'autonomie des résidents, de respecter leurs habitudes de vie, de rompre l'isolement par une ambiance conviviale et familiale. Située au cœur du centre bourg au milieu d'un parc boisé avec vue panoramique sur la forêt, la résidence est composée de 17 logements dont 15 T1 bis de 30m² avec cuisine, salle d'eau et salon-séjour, et 2 T2 de 46m² avec cuisine, salle d'eau, salon-séjour et chambre. Chaque appartement est équipé d'une petite cuisine aménagée, d'une prise télévision et téléphone. La résidence accueille des personnes âgées majoritairement autonomes, seules ou en couple. Le locataire jouit d'une totale liberté et peut être accompagné de son

animal de compagnie sous certaines conditions. L'espace collectif, qui favorise les échanges et la vie sociale des résidents, comprend une salle de restauration, un coin télévision et une bibliothèque. La résidence propose un panel de services à tous ses résidents : restauration*, nettoyage du logement, entretien du linge, animations, ravitaillement, sécurité*.

*Ces prestations ne sont pas incluses dans le tarif.

i + d'infos

Résidence de Lillot
227 chemin de Lillot
05 58 82 10 20
mairie.compta@sanguinet.fr

ENVIRONNEMENT

Biodéchets : de nouveaux gestes à adopter !

Depuis le 1er janvier 2024, l'obligation de tri à la source des biodéchets s'applique à tous. Chaque citoyen devra avoir à sa disposition une solution lui permettant de ne pas jeter ses biodéchets avec les ordures ménagères résiduelles. L'objectif est de les trier pour les valoriser.

**Qu'est-ce qu'un biodéchet et comment le traiter ?**

Les biodéchets sont des déchets organiques issus de matières végétales ou animales qui se décomposent naturellement avec le temps. Ils peuvent inclure :

- les déchets alimentaires dits « de cuisine et de table » (épluchures de fruits et légumes, marc de café...),
- les déchets de parc et de jardin dits « déchets verts » comme les tontes de pelouse, les feuilles mortes, ou encore les tailles de haies.

Si vous avez un jardin ou un espace

extérieur, vous pouvez composter vos biodéchets sur place. Cette solution permet de transformer les biodéchets en compost, un amendement naturel riche en nutriments pour les sols.

Le SIVOM du Born vous accompagne dans cette démarche.

Afin de vous permettre de trier de vos biodéchets à la source, le SIVOM a choisi d'intensifier la distribution de composteurs individuels sur le territoire à partir de 2024 et de développer le compostage partagé.

QUESTION

Comment obtenir un composteur ?

Les composteurs peuvent être réservés en prenant rendez-vous en ligne sur le site du SIVOM ou par téléphone (05 58 78 50 93). Ils seront disponibles au printemps afin de commencer le compostage dans des conditions optimales. Des permanences de distribution seront organisées dans notre commune offrant ainsi une solution de retrait de proximité pour les usagers.

EN CHIFFRES

Les biodéchets, c'est
34 % des ordures
ménagères collectées
soit 8,5 millions de
tonnes par an

i + d'infos

SIVOM du BORN
contact@sivom-du-born.fr



4655

c'est le nombre d'habitants à Sanguinet.
Source INSEE au 1er janvier 2024

TRAVAUX

AMÉNAGEMENT D'UNE CUISINE CENTRALE

Les travaux, au sein du bâtiment périscolaire, doivent commencer dans les prochaines semaines pour s'achever fin juin, libérant ainsi l'espace de l'actuelle cantine, côté école maternelle, pour le projet " Cœur de village II ".



URBANISME

PLAN LOCAL D'URBANISME APPROBATION DE LA MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°1

Le conseil municipal a approuvé, le 30 janvier dernier, la modification de droit commun n° 1 du PLU. Les zones urbaines de hameau (UH) Méoule, Mignon, Clercq, Cam Néou et Gauchey sont désormais rouvertes aux demandes d'autorisation. À noter : la modification réglementaire du PLU est engagée et se déroulera sur l'année 2024.

FESTIVITÉS

3ème ÉDITION DE LA JOURNÉE DES SÉNIORS

La 3ème édition de la journée des « Jeunes » de plus de 70 ans aura lieu le samedi 8 juin 2024, à partir de 12h00 à l'Espace Gemme. Les modalités d'inscription seront communiquées dans le prochain magazine municipal. Réservez cette date dès maintenant.

RENTRÉE SCOLAIRE

INSCRIPTION SCOLAIRE

Les inscriptions scolaires pour les futurs élèves de petite section (PS) et de cours préparatoire (CP), ainsi que pour les nouveaux arrivants débuteront le 4 mars 2024. Les familles sont invitées à prendre rendez-vous auprès du service périscolaire pour effectuer cette formalité d'inscription.

**i + d'infos**

Service périscolaire - Mairie de Sanguinet
05 58 82 11 82
serviceperiscolaire@sanguinet.fr

SANGUINET, son lac, son musée

Retrouvez dans cette rubrique, la fabuleuse histoire du lac et de ses villages engloutis. Au fil des magazines, vous plongerez dans les abysses du lac de Sanguinet au travers de ses trésors archéologiques.

#1 - LES FOUILLES SUBAQUATIQUES DANS LE LAC DE SANGUINET

La Protohistoire et l'Antiquité gallo-romaine¹

LES PREMIERS PAS

Sous l'impulsion d'érudits et de plongeurs locaux, la découverte d'un temple gallo-romain en 1970, puis d'une pirogue en 1976, marque le début de l'exploration du fond du lac de Sanguinet. Aujourd'hui, le lac a livré 5 sites archéologiques sublacustres², aujourd'hui ennoyés. Datés de l'âge du Bronze, vers 2000 av. J.-C. à l'Antiquité gallo-romaine, vers la fin du 3e siècle, ces vestiges indiquent une permanence d'occupation humaine pendant plus de 2000 ans. Les recherches continuent de produire des résultats originaux et de contribuer à l'enrichissement de la collection archéologique.

L'EAU : UN MILIEU FAVORABLE À L'ARCHÉOLOGIE

Dès la préhistoire, les hommes se sont installés au bord de l'eau et ont navigué. Il n'est donc pas surprenant de découvrir des traces de présence humaine aux abords des rivières et des lacs. A Sanguinet, la permanence des activités en relation avec l'eau est documentée par 40 pirogues monoxyles en pin et en chêne, un ensemble unique en France, exceptionnellement bien conservé par l'eau. Et, c'est là, toute l'originalité du site !

D'UN COURS D'EAU AU LAC DE SANGUINET

La présence de sites archéologiques sous l'eau s'explique par la formation progressive du lac durant plus de 2000 ans. Il y a 4000 ans, un cours d'eau, aujourd'hui appelé Gourgue, se jetait directement dans l'Océan Atlantique. Au cours du temps, un cordon dunaire s'est formé, faisant barrage à l'écoulement de l'eau. Des périodes de stagnation du plan d'eau ont dû favoriser l'implantation de sociétés anciennes qui, au gré de la montée des eaux, se sont éloignées de l'océan, sans perdre le contact avec la rivière. Cette relation entre

l'homme et la nature entre en résonance avec les questions de société actuelles.

LA MÉMOIRE CONSERVÉE AU MUSÉE DU LAC

La mémoire de ces lieux enfouis et ceux qui les ont habités, est préservée au Musée du Lac. Une sélection de 450 objets, parmi des milliers découverts, révèle l'habileté des artisans ; pointes de lances en bronze, récipients finement décorés aux formes diversifiées, objets d'apparat, statuettes, nombreuses cruches à vin. L'innovation se retrouve dans la fibule qui décline des formes variées, et remplace l'épingle pour maintenir les pans des vêtements. Des découvertes impressionnent comme d'immenses jarres à goudron, des vestiges d'un temple gallo-romain, deux pirogues.



1) La Protohistoire désigne la période comprise entre la fin de la Préhistoire et le début de l'Antiquité romaine. Elle prend en compte le Néolithique, l'âge du Bronze et l'âge du Fer.

(2) Matocq (âge du Bronze -2000 / -850 et 1er âge du Fer (-850 / -450) / Put Blanc et l'Estey du large (1er et 2e âges du Fer -850 -450 et - 450 -52) / Losa (fin du 1e siècle av. J.-C. - Fin du 3e siècle de notre Ère).

i + d'infos

MUSÉE DU LAC

112 place de la mairie

40460 Sanguinet

05 58 78 02 33

<https://www.musee-lac-sanguinet.fr/>

La parole de la majorité

Plus vite - Plus haut - Plus fort !

Pour cette nouvelle année 2024, année olympique, la majorité municipale souhaite que l'action de la ville soit porteuse de rassemblement et de valeurs de partage.

L'année qui vient de s'achever a été riche en lancement de projets pour notre commune. 2024 continuera avec le même élan, avec la même énergie, avec le même enthousiasme.

Depuis les années 2000, l'attractivité et la démographie de notre ville n'ont eu cesse de croître et notre équipe, dans une réflexion permanente, travaille de manière collective et transversale, avec les services municipaux et les différents partenaires, pour doter la commune des équipements à la hauteur du défi que cela impose.

C'est donc dans la perspective d'adaptation de nos infrastructures que nous allons concrétiser, dans les mois qui viennent, la réalisation d'une salle omnisports capable de répondre aux besoins des Sanguinétois. Nous considérons, en effet, la pratique d'un sport comme un facteur d'insertion et d'intégration sociale. Les pratiques sportives, quelles qu'elles soient, sont des supports essentiels de la vie sociale, sources d'engagement et d'épanouissement personnel et constituent des supports éducatifs à part entière. C'est pourquoi nous souhaitons donner plus d'ampleur à nos infrastructures sportives et associatives tout en encourageant la pratique d'une activité et le goût du rassemblement et du partage. Parmi les très prochains projets, nous pouvons citer la rénovation de l'une des vitrines de notre village : les tribunes du stade municipal et les vestiaires qui l'occupent. Par ailleurs, une rénovation du Dojo et de ses vestiaires est également envisagée pour une pratique plus confortable et une optimisation de ses performances énergétiques. Aussi, deux terrains de padel couverts devraient compléter l'offre sportive municipale.

Enfin, après le récent vote du budget participatif local, lors du dernier Conseil municipal, nous renouvelons en 2024 un portage de dossier au budget participatif citoyen départemental pour agrémenter le bowl d'une zone de pratique (skatepark ou pumptrack) plus large, pour les jeunes et moins jeunes skateurs, trottineurs et rolleurs. Si ce dossier est retenu par le jury landais, nous compterons sur votre enthousiasme et vos votes pour le plébisciter parmi les lauréats.

L'année 2024 doit être une année qui nous lie et nous rassemble, car tout en restant attachée à l'esprit village, Sanguinet est une ville d'avenir, riche de talents, d'énergies et d'initiatives qui nous permettent de préparer demain avec détermination, courage, et créativité.

La parole de la minorité

Au seuil de cette nouvelle année, nous vous adressons nos vœux les plus chaleureux de santé, de bonheurs, de joies et de réussites...

Et quoi de mieux qu'une photo de Sanguinet du siècle dernier pour fêter 2024 !

Image nostalgique d'un temps passé pour notre village aux environs de l'année 1900. Avec ses quelques mille habitants, ses maisons de pierres les plus anciennes qui ont disparu au profit de la modernité... son grand carrefour en lieu et place du rond-point de la mairie... Des commerces de proximité qui faisaient le bonheur des habitants et déjà quelques institutions dont certaines demeurent et de nombreux souvenirs avec.

Année olympique, année sportive... Grande cause et autant de défis à relever pour Sanguinet en cette fin de mandat dans un temps aussi chronométré !

L'année devrait commencer à offrir un nouveau paysage à notre commune avec le cœur de village 2, sa nouvelle école maternelle, sa médiathèque, son auditorium et atrium.

Puissent ces équipements répondre à tous vos besoins et permettre à notre centre-ville de devenir attractif et dynamique hors-saison sans quoi ces 9 millions de dépense n'auront servi à peu !

Nous espérons aussi que de vos besoins émergeront de réelles politiques concertées qui fixeront caps et priorités pour les années à venir en matière sportive et culturelle, politique du logement, politique économique et environnementale...

Par bonheur, nous savons tous, combien nous aimons Sanguinet, y vivre et partager peut-être l'idée que nos racines sont là dans un cadre de vie encore préservé. Soyons heureuses et heureux d'être ici, éloignés des tumultes, des crises qui ébranlent la France et le monde, loin de cette violence et de ces fractures qui ne cessent de grandir, de nous opposer les uns aux autres.

Que 2024 soit enfin l'année d'un apaisement où les mots « Liberté, égalité, Fraternité », Humanité, Justice et Paix retrouveront vie, surtout dans les hautes sphères...

Que Sanguinet, soit toujours synonyme d'une cité où il fait bon vivre pour toutes générations confondues, pour nos commerces, notre artisanat, nos entreprises, nos associations qui ne cessent d'animer la cité et pour tous ceux de passage.

Quant à nous, nous serons là toujours dans le même état d'esprit, prêts à travailler ensemble, à vous écouter et à servir Sanguinet. Notre motivation reste inchangée, et vos priorités resteront les nôtres.

Belle et heureuse année 2024 !

AU PROGRAMME en février, mars et avril 2024

RUGBY
DIMANCHE 18 FÉVRIER - 15H

Match Séniors contre Velines
Stade Roger Lagat
SAC Rugby



CINÉMA À SANGUINET
VENDREDI 23 FÉVRIER
17H - Le dernier jaguar
19H - Cocorico

Salle des fêtes
Cinéma le Renoir/Commune de Sanguinet



THÉ DANSANT
SAMEDI 24 FÉVRIER - 14H30

Salle des fêtes
Amicale des Retraités



RENDEZ-VOUS MENSUEL DES VÉHICULES D'ANTAN

SAMEDI 2 MARS - 9H / 12H
Allée du Lac - parking Dubos
Sanguinet Véhicules d'Antan

CINÉMA À SANGUINET
DIMANCHE 3 MARS
15H - Chien & Chat
17H - Maison de retraite 2

Salle des fêtes
Cinéma le Renoir/Commune de Sanguinet

RUGBY
DIMANCHE 3 MARS - 15H
Match Féminines contres Nérac
Stade Roger Labat
SAC Rugby



DON DU SANG
MARDI 5 MARS - 15H30 / 18H30

Salle des fêtes
EFS



CABARET D'IMPROVISATION
SAMEDI 8 MARS - 20H30

Salle des fêtes
TAPAGES

YOGA DU RIRE
SAMEDI 9 MARS - 10H
Salle des fêtes
TAPAGES



GALA DU RIRE
SAMEDI 9 MARS - 20H30
Salle des fêtes
TAPAGES

DICTÉE OUVERTE À TOUS
DIMANCHE 10 MARS - 15H
Espace Dubos
Sanguinet Losa Scrabble

RUGBY
DIMANCHE 10 MARS - 15H
Match Séniors contre Rapid 33
Stade Roger Lagat
SAC Rugby

SALON

" BIEN-ÊTRE MIEUX ÊTRE "

L'association « Les Roses de Sanguinet » a le plaisir de vous convier au 3ème Salon du Bien-être Mieux-être qui se tiendra le dimanche 17 mars de 9h30 à 18h00 dans la salle des fêtes de Sanguinet.

Vous pourrez rencontrer et échanger avec une trentaine de thérapeutes et praticiens autour des stands et lors des conférences, de nouvelles techniques vous seront présentées.

Ce salon a pour objectif de mettre en avant les pratiques existantes autour du bien-être, mieux-être dans le cadre d'une pathologie ou non. Le pôle santé d'Arcachon vous accompagnera pendant cette journée.

Tous les bénéfices seront reversés au profit de la recherche contre le cancer et du bien-être des patients.

SALLE DES FÊTES DE SANGUINET
DIMANCHE 17 MARS
9H30 A 18H00

conférences - ateliers

3ème SALON BIEN-ÊTRE MIEUX-ÊTRE

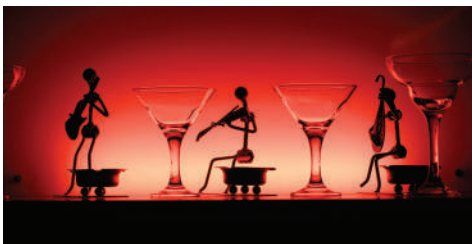
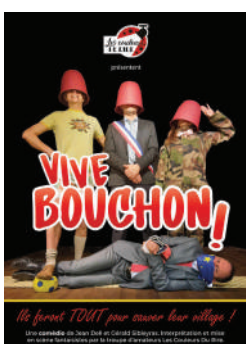
- Arthérapeute
- Bowen
- Hypnose médicale
- Kinésio
- Magnétiseur
- Naturopathe
- Neurofeedback
- Numérologie
- Qi-gong
- Réflexologie
- Shiatsu
- Socio-esthétique
- Sophrologie
- etc.....

ENTREE : 3 EUROS
Petite restauration

collecte de bouchons en liège

Les bénéfices seront reversés à la recherche contre le cancer et au bien-être des patients.

Les roses d'octobre Sanguinet
rosesdoctobresanguinet@gmail.com

**APRÈS-MIDI CARNAVAL ET
BOOM DÉGUISÉE****DIMANCHE 17 MARS - 14H/ 17H**Espace Dubos - allée du Lac
*Destination Jeunes***RUGBY****DIMANCHE 17 MARS - 15H**Match Féminines contre Gradignan
Stade Roger Lagat
*SAC Rugby***SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE
DU 19 AU 23 MARS**RPE- Bergerie - Espace Gemme
Relais Petite Enfance**PRINTEMPS MUSICAL****DIMANCHE 24 MARS - 15H30**Salle des fêtes
Chorale les Voix de Losa**APÉRO CONCERT****VENDREDI 5 AVRIL - 19H00**Salle des fêtes
*Comité de jumelage Land'Asturias***RENDEZ-VOUS MENSUEL DES
VÉHICULES D'ANTAN****SAMEDI 6 AVRIL - 9H / 12H**Allée du Lac - parking Dubos
Sanguinet Véhicules d'Antan**SOIRÉE THÉÂTRE
" VIVE BOUCHON "****SAMEDI 6 AVRIL -
20H30**Salle des fêtes
*TAPAGES***ARTISANAT****CHAUFFAGE SERVICE****Réparation de systèmes de chauffage et installation de plomberies**

Plombier chauffagiste expérimenté, Lucas Pinard s'est installé à Sanguinet, début 2023, et vous accompagne dans vos projets d'installation et de rénovation de systèmes de plomberie, sanitaires et de chauffage.

Titulaire d'un BEP sanitaire et thermique et d'une mention complémentaire en maintenance des équipements thermiques industriels, Lucas Pinard est formé en climatisation, chauffage, maintenance et entretien des chaudières et pompes à chaleur.

Chauffagiste, il peut installer et entretenir votre chaudière à gaz, votre pompe à chaleur, votre VMC ou vos panneaux solaires, mais aussi assurer la mise en place de vos appareils thermiques, tels que les chauffe-eau et les ballons d'eau chaude. Plombier, il intervient également dans la création de cuisine et de salle de bains. Toutes ses prestations sont couvertes par la garantie décennale.

**Lucas Pinard**

Plomberie-Sanitaire

Chemin du Mignon

06 58 68 00 42

chauffage.service40@hotmail.com

www.chauffage-service.fr

ASSOCIATION**HISTOIRES, MÉMOIRES, PATRIMOINE DE SANGUINET****(HMPSanguinet)**

Créée en fin d'année 2023, cette nouvelle association a pour objectif de retracer l'histoire du village des années antérieures au travers de l'histoire individuelle de ses habitants, par le biais de documents, d'anecdotes et de souvenirs, avec une volonté de transmission aux générations futures. Si vous possédez des documents, des cartes postales, des photos, voire des objets anciens représentatifs de la vie locale (hors gemmage), vous êtes invités à contacter l'association qui les répertoriera et les scannera avant de vous les restituer.

i + d'infos**HMPSanguinet**Espace Gemme – Escouarte – 263 avenue du Born – 40460 Sanguinet
mel : histoirepatrimoinedesanguinet@gmail.com

SAMEDI 1 JUIN 2024

SANGUINET

Allée du Lac - Plage de Beau-Rivage - 8h à 19h

GEMME LES BELLES ANCIENNES

ENTRÉE
GRATUITE

RASSEMBLEMENT AUTOS/MOTOS

Voitures d'antan, youngtimers et sportives

Défilé d'élégance en costume d'époque

GBA 2024
RESTAURATION
BUVETTE



Imprimé par CA Aquitaine - 434 651 246 RCS Bordeaux - Ne pas jeter sur la voie publique

Sanguinet40
Véhicules d'Antan

Renseignements :  06.03.60.93.57 - 06.47.57.03.11 - sva40460@gmail.com

<https://sites.google.com/view/sva40460> - <https://www.facebook.com/sva40460>


AQUITAINE